

MERVILLE

actus n°234



Décembre 2022 / Janvier / Février 2023 // Bulletin Municipal de la ville de Merville



Économie
d'énergie- p.5



Festivités
de Noël - p.8



Nouvelle
médiathèque - p.16

LE MOT DU MAIRE

Mervilloises, Mervillois, chers administrés,
L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent ! Pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, sapin et décorations prendront place dans le centre du village et de nombreuses animations, organisées par la commune et les associations, viendront rythmer ces prochaines semaines. Vous trouverez tous les temps forts dans les pages de ce bulletin.

Cet automne a été marqué par l'ouverture du groupe scolaire « Les Tournesols » et la bibliothèque « Au fil des Mots ». Après moult péripéties, ces nouveaux bâtiments structurants sont tous les deux entrés en fonction le 7 novembre, demandant des efforts logistiques conséquents aux équipes. J'en profite pour les remercier ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à leur niveau à l'aboutissement de ces deux beaux projets. Le premier va permettre aux enfants ainsi qu'au personnel enseignant et municipal de travailler dans de meilleures conditions. Le second consacre la volonté de la municipalité d'offrir à la population un accès de qualité à la culture et rencontre déjà un vif succès. Nous inaugurerons officiellement ces deux équipements le lundi 5 décembre, en présence de nos partenaires financiers.

La fin d'année coïncide également avec la préparation du budget 2023. Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Merville. Les coûts explosent dans de nombreux domaines (énergie, eau, alimentation, matières premières...) et la commune, de par sa strate démographique, n'est pas éligible aux différents dispositifs mis en place par l'État pour amortir cette crise. En conséquence, vous devez être conscients que le budget de l'exercice 2023 sera certainement contraint.

Pour maîtriser les coûts en énergie, des mesures ont déjà été prises (illuminations de Noël limitées, températures raisonnées à 21°C dans les écoles et 19°C dans les autres bâtiments...). Néanmoins, nous devons poursuivre nos efforts. C'est pourquoi, les élus ont acté la décision de l'extinction prochaine de l'éclairage public sur toute la commune entre minuit à 6 heures. Cette action permettra de réaliser des économies substantielles mais surtout de répondre à des objectifs écologiques nécessaires (lutte contre la pollution lumineuse, protection de la faune et de la flore...). Nous organiserons une réunion publique courant janvier pour présenter ce sujet dans le détail.



Je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille.

Chantal AYGAT,
Maire de Merville



Merville sur vos smartphones et tablettes !

Téléchargez l'application IntraMuros sur votre smartphone ou tablette, abonnez-vous aux alertes de la commune et recevez toutes les infos en temps réel.



Newsletter



Pour compléter l'information du bulletin municipal, inscrivez-vous à la newsletter de la commune via le site internet de la ville de Merville. Vous pourrez ainsi recevoir tous les mois les actualités phares du moment !

Rendez-vous sur www.merville31.fr



Bientôt les fêtes de Noël
Photo : Adobe stock

AGENDA

Décembre

Vendredi 2 décembre

Manège et goûter offerts par le CCAS à tous les enfants
16h30-18h30, Salle polyvalente

Samedi 3 décembre

Repas des Aînés
12h, Salle polyvalente

Dimanche 4 décembre

Marché de Noël

10h-17h30, Salle polyvalente



Lundi 5 décembre

Loto du Club Arc En Ciel
14h, Salle Joseph Bon

Mardi 6 décembre

Autan et Harmattan : **Apéro-culturel** :
"Madagascar, l'île aux parfums"
20h30, Salle Julien Naudin

Samedi 10 décembre

Loto du Comité des Fêtes
21h, Salle polyvalente



Dimanche 11 décembre

« Plumes By Sahara »

14h30, Espace Arpège
Lire page 9

Jeudi 15 décembre

Goûter de Noël des écoles
Salle polyvalente

Samedi 17 décembre

Loto du Comité de Jumelage
21h, Salle polyvalente

Lundi 19 décembre

Concours de belote du Club Arc En Ciel
14h, Salle Joseph Bon

Mercredi 21 décembre

Noël sur le marché de plein vent

9h30-12h30, place de la République

Photo avec le Père Noël

10h30, Médiathèque

Firmin et les jouets

14h30, Espace Arpège

Spectacle enfant offert par la Municipalité
Lire pages 8 et 9



Vendredi 23 décembre

Loto des 2 sociétés
21h, Salle polyvalente

Vendredi 30 décembre

Loto des 2 sociétés
21h, Salle polyvalente

Janvier

Samedi 7 janvier

Loto du Comité des Fêtes
21h, Salle polyvalente

Lundi 9 janvier

Loto du Club Arc En Ciel
14h, Salle Joseph Bon

Mercredi 11 janvier

Réunion publique : nouveau complexe sportif et associatif

19h, Espace Arpège
Lire pages 7



Dimanche 15 janvier

École de Musique : Concert du Nouvel An
15h30, Eglise Saint Saturnin

Samedi 21 janvier

Loto du Comité des Fêtes
21h, Salle polyvalente

Dimanche 22 janvier

Vœux de la Municipalité et des Associations

10h30, Salle polyvalente
Lire ci-dessous



Lundi 23 janvier

Concours de belote du Club Arc En Ciel
14h, Salle Joseph Bon

Samedi 28 et dimanche 29 janvier

Autan et Harmattan : **Foire aux Livres de la Chandeleur**
20h30, Salle Julien Naudin

Février

Samedi 4 février

Loto des 2 sociétés
21h, Salle polyvalente

Dimanche 5 février

Loto de écoles avec l'APEM 31
Salle polyvalente

Lundi 6 février

Loto du Club Arc En Ciel
14h, Salle Joseph Bon

Samedi 11 février

Loto du Comité des Fêtes
21h, Salle polyvalente

Dimanche 12 février

Concours Indoor Merville Aéromodélisme Club
Salle polyvalente

Dimanche 26 février

Choucroute de l'association des randonneurs
12h, Salle polyvalente

Le Conseil Municipal a généralement lieu chaque dernier vendredi du mois. Les dates et horaires sont annoncés sur le site Internet de la commune, quelques jours avant.

Vœux 2023



Les vœux du Maire et des associations

Comme à l'accoutumée, les Mervillois sont invités à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité et des associations, qui se tiendra le dimanche 22 janvier à 10h30 à la salle polyvalente.

L'occasion pour Chantal Aygat, Maire de Merville, de faire le bilan de l'année passée et de présenter les différents projets qui seront menés en 2023.

Un moment de convivialité clôturera cet événement.



LES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

RELEVÉS DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 25 août 2022

1. FINANCES LOCALES / MARCHÉS PUBLICS

Délibération 2022/041 : Créances irrécouvrables, admission en non-valeur - *Adoptée à la majorité (23 voix pour, 2 voix contre : P. Di Benedetto, R. Bégué et 1 abstention : S. Gabez)*

2. VIE INSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération 2022/042 : Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale - *Adoptée à la majorité (16 voix pour, 6 voix contre : M. Nicodemo-Simion, V. Larroux, J-L Fourquet, S. Tressel, L. Lesueur, F. Cortese et 4 abstentions : S. Ciecko, S.*

Gabez, L. Lessieur, D. Cadamuro)

Délibération 2022/043 : Présentation et adoption du rapport annuel d'activités 2021 du syndicat Mixte pour l'aménagement de la Forêt de Bouconne - *Adoptée à l'unanimité*

Délibération 2022/044 : Modification du règlement intérieur du conseil municipal - *Adoptée à l'unanimité*

3. PERSONNEL / RESSOURCES HUMAINES

Délibération 2022/045 : Modification et approbation du tableau des emplois et des effectifs - *Adoptée à la majorité (1 abstention : S. Tressel,)*

Conseil Municipal du 30 septembre 2022

1. FINANCES LOCALES / MARCHÉS PUBLICS

Délibération 2022/046 : Décision budgétaire modificative n°1 - *Adoptée à l'unanimité*

Délibération 2022/047 : Créances irrécouvrables, admission en non-valeur - *Adoptée à la majorité (22 voix pour, 5 voix contre : P. Di Benedetto, R. Bégué, S. Tressel, L. Lesueur, S. Gabez)*

Délibération 2022/048 : Instauration d'un tarif de location pour la salle Joseph Bon - *Adoptée à l'unanimité*

Délibération 2022/049 : Adoption et signature d'un protocole transac-

tionnel avec la société BICHARD EQUIPEMENT - *Adoptée à l'unanimité*

2. PERSONNEL / RESSOURCES HUMAINES

Délibération 2022/050 : Modification et approbation du tableau des emplois et des effectifs - *Adoptée à l'unanimité*

3. URBANISME

Délibération 2022/051 : Acquisition de parcelles - *Adoptée à l'unanimité*

Délibération 2022/052 : Droit de préemption urbain lotissement LAPEYROUSE, quartier Lartigue - *Adoptée à l'unanimité*

Conseil Municipal du 28 octobre 2022

1. CULTURE

Délibération 2022/053 : Approbation du règlement intérieur de la médiathèque et signature d'une convention de service avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne - *Adoptée à l'unanimité*

2. PERSONNEL / RESSOURCES HUMAINES

Délibération 2022/054 : Modification et approbation du tableau des emplois et des effectifs - *Adoptée à l'unanimité*

AGENDA DU MAIRE



Rendez-vous avec Madame le Maire

À l'écoute de vos interrogations, de vos projets et de vos idées pour Merville, madame le Maire vous reçoit sans rendez-vous tous les mercredis de 9h à 12h à la Mairie. En dehors de ce créneau, vous devez prendre un rendez-vous en contactant l'accueil de la Mairie au 05 62 13 41 00.

3 questions à



Chantal Aygat

Maire de Merville

Depuis le début de l'année, le prix de l'énergie et plus globalement celui de toutes les dépenses du quotidien ont fortement augmenté. Les collectivités, qui ne bénéficient pas des boucliers tarifaires mis en place par l'État, n'échappent pas à cette réalité. Aussi des mesures doivent être prises pour contrôler au mieux les dépenses publiques. Explication et détails sur les actions menées à Merville.

Que représente aujourd'hui le coût de l'énergie pour la Mairie ?

L'année dernière, la facture d'électricité des bâtiments publics s'est élevée à 122 000€, celle du gaz à 16 000€. À cela s'ajoute plus de 51 000€ pour financer l'éclairage public.

Nous faisons face cette année à une explosion des coûts avec des hausses à plus de 40% sur l'électricité et 15% sur le gaz en moyenne. En juillet 2022, nous avons déjà dépensé la totalité du budget énergie 2021 de la commune. Il nous est donc essentiel d'agir rapidement et collectivement pour maîtriser notre budget.

Quelles actions concrètes sont prises par la Mairie de Merville pour réduire ses consommations énergétiques ?

Depuis déjà 2018, près d'un tiers des rues publiques de la commune ne sont pas éclairées entre 1h et 5h. Un choix fort à l'époque qui prend tout son sens aujourd'hui avec la crise que nous connaissons.

Pour poursuivre cet effort, nous travaillons actuellement avec le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour appliquer cette mesure à la quasi-totalité des rues et étendre le créneau d'extinction entre 00h et 6h. Une réunion publique sera organisée courant janvier sur ce sujet. Nous vous communiquerons la date précise prochainement.

Nous menons aussi une réflexion avec le SDEHG pour optimiser l'éclairage public et économiser l'énergie. Sur les 1 077 points lumineux que compte Merville, seuls 5% sont en LED. Une étude est donc en cours pour voir comment financer le renouvellement d'une partie du parc de lampadaires.

Nous avons également fait éteindre le panneau lumineux situé devant la mairie entre 23h et 6h et nous couperons l'enseigne lumineuse de la Police municipale dès janvier, comme l'impose la loi. J'invite d'ailleurs tous les commerçants concernés par cette mesure à en faire de même pour leurs enseignes et leurs vitrines.

Pour la consommation du quotidien, nous avons mené une campagne de sensibilisation envers tous les agents municipaux mais aussi les utilisateurs des lieux publics, que ce soit en mairie, dans les écoles, dans les salles publiques (sports, réunions), au stade, au court de tennis... afin que les lumières soient éteintes quand elles ne servent pas et que la température à l'intérieur des bâtiments ne dépasse pas une vingtaine de degrés. Il est important que chacun d'entre nous adopte les bons gestes pour que ce soit réellement efficace.

La période des fêtes de Noël est propice à la forte consommation d'énergie. Qu'avez-vous choisi pour la commune ?

Pour les festivités de Noël, il n'était pas question de supprimer totalement les illuminations à l'instar d'autres communes. Le conseil municipal et moi-même avons fait le choix du compromis, en limitant leur nombre et la durée d'installation.

Ainsi, seules les places de la République et du 11 novembre seront parées de lumières, toutes à LED, du 10 décembre au 4 janvier uniquement. Celles-ci seront éteintes entre 1h et 5h du matin, sauf les nuits des réveillons de Noël et du jour de l'An.

Je sais pouvoir compter sur la compréhension de tous les habitants pour ces solutions alternatives qui nous permettront de célébrer Noël dans une démarche plus responsable.



Les rentrées de l'automne

Entre septembre et novembre, il y avait du monde à se presser dans les allées du forum des associations, à l'entrée des écoles pour les rentrées scolaires ou encore dans les rues lors de la fête locale.



1



2



3



4

- 1 Début septembre, les associations ont donné rendez-vous aux Mervillois lors du traditionnel forum des associations.
- 2 Manèges, bals, animations... À la mi-septembre, la fête locale a fait battre le coeur de la ville pendant 4 jours.
- 3 Le 1^{er} septembre, tous les enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école Georges Brassens, soit 735 enfants répartis dans 29 classes.
- 4 10 classes ont ensuite intégré le nouveau groupe scolaire Les Tournesols, à la rentrée de la Toussaint, soit 260 enfants.



À 16 ans, je me recense !

Tout français de 16 ans doit se faire recenser avant la fin du 3^e mois qui suit son 16^e anniversaire. **Cette formalité obligatoire s'effectue en mairie ou sur internet**, à l'aide d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Le recensement citoyen permet d'être convoqué à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC), de s'inscrire à des examens (BEP, BAC...) et d'être inscrit sur les listes électorales.



Places bleues lors du marché

Depuis avril dernier, les places de parking face aux arcades de la place de la République sont limitées à 30 minutes (avec un disque bleu) pour permettre à chacun de se garer facilement lors d'achats en centre-ville. **Désormais, le mercredi matin, au moment du marché de plein vent, la durée de stationnement ne sera plus limitée.** Vous pouvez donc à nouveau vous y garer et profiter de votre marché !



Plan Grand Froid

Jusqu'au 31 mars, le plan Grand Froid est actif partout en France afin de prévenir et gérer les impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid.

Si les températures viennent à chuter et que vous voyez ou connaissez une personne vulnérable, **pensez à contacter le CCAS par téléphone au 05 62 13 40 95 ou par mail à ccas@merville31.fr**. En cas d'urgence vitale, contactez la 15.

Dans vos archives...

Plonger dans les archives du bulletin municipal, c'est plonger dans l'histoire de Merville. On y retrouve les projets menés par les différentes équipes municipales, les événements organisés par les associations et les temps forts de la commune.

Si la plupart des numéros sont consultables sur le site de la mairie, **certains manquent : n°1 et 3 de 1991 et n°2 de 1993.** Vous les avez ? Faites-le nous savoir pour les faire numériser !



Bientôt une nouvelle salle de sport et deux salles associatives

Afin de doter la ville d'un nouveau complexe sportif, un concours d'architecte a été lancé par la Mairie en avril dernier. 49 candidats ont déposé leur candidature et 3 ont présenté leur projet au jury. C'est le cabinet d'architectes ENZO & ROSSO, implanté à Muret, qui a été retenu. **Les travaux, d'un montant estimé à 3,5 millions d'euros HT, débuteront en 2023 pour une ouverture prévisionnelle en 2024.** Situé à proximité de la nouvelle école, ce complexe comprendra une salle multisports (à gauche sur l'image) et deux salles associatives (à droite).

Ce projet vous sera présenté lors d'une réunion publique à l'espace Arpège le 11 janvier à 19h.



DÉCORATIONS DE NOËL



En attendant Noël...

À l'approche des fêtes de fin d'année, Merville s'est parée d'élégants décors qui nous entraînent dans la magie de Noël. Cette année, la banquise a pris ses quartiers dans le centre du village.

Dès le deuxième weekend de décembre (lire page 5), venez vous y balader pour découvrir cet univers polaire où les teintes de rouge et un joli sapin de 4 mètres viendront réchauffer le cœur et les yeux des petits comme des grands.

ANIMATIONS



Le marché de Noël



Profitez du marché de Noël pour faire le plein de cadeaux originaux, d'objets de décoration pour le sapin ou de produits locaux à déguster pendant les fêtes. **Rendez-vous le dimanche 4 décembre de 10h à 17h30 à la salle polyvalente.** Comme chaque année, Les plus jeunes pourront rencontrer le Père-Noël et s'amuser avec le manège gratuit !

Contes et ateliers créatifs



Pendant le mois de décembre, les médiathèques proposent aux enfants de voyager dans le monde merveilleux de Noël. Pour les tout-petits, contes de Noël les 8, 13, 14 et 20 décembre. Pour les plus grands, à partir de 6 ans, ateliers créatifs cartes de vœux et décoration de Noël, les 6, 8, 13 et 15 décembre. A ne pas manquer, la venue du Père Noël le 21 décembre à 10h30.

Gratuit. Information et inscription auprès de la médiathèque.

La calèche du Père Noël



Les artisans, commerçants et professions libérales de Merville vous invitent pour un tour de calèche avec le Père Noël ! Rendez-vous le samedi 10 décembre entre 10h et 12h30, place de la République. Calèche, gourmandises et surprises seront de la partie ! Profitez en pour rendre visite à vos commerçants et préparez les fêtes.

Gratuit. Organisé par l'association AMCAPLA.

Plumes by Sahara



Dimanche 11 décembre à 15h, **évadez-vous lors du show "Plumes by Sahara"**, une production du cabaret Le Robinson. Sur la scène de l'Arpège, 6 chanteurs et danseurs, vous proposent un spectacle haut en couleurs et en musique.

Ce spectacle est proposé et financé en grande partie par la mairie. Participation réduite à 5€ (tarif unique). Billetterie sur place, le jour du spectacle à partir de 14h.

Le marché fête Noël



Le 21 décembre, le marché de plein vent s'anime pour célébrer Noël ! **Le vin chaud sera offert par l'association des randonneurs mervillois (ARCLM)** et le Père-Noël sera présent pour les enfants.

L'occasion de faire le plein de bonnes choses pour le réveillon dans une ambiance festive et conviviale.

Firmin et les jouets



Mercredi 21 décembre à 14h30 à l'Arpège, un grand lutin et son assistant, tous deux maladroits et un peu fainéants, reçoivent un appel du Père Noël... Sa tournée est-elle prête ? Ont-ils fini de fabriquer tous les jouets commandés ou auront-ils besoin de l'aide des enfants pour réussir leur mission ?

À partir de 3 ans, ce spectacle familial, drôle et interactif est offert par la mairie. Ouverture des portes à 14h.

Concert du nouvel an



Pour fêter la nouvelle année, 4 chorales dont un Chœur d'enfants et le Chœur « Évasion Musicale » de l'école de Musique, accompagné par 5 instruments dont l'orgue de l'église, se réunissent pour interpréter le Te-Deum du Letton Rihards DUBRA (Grand Prix de la Musique Lettone en 2003).

Ce concert de chorales aura lieu le dimanche 15 janvier à 15h30 dans l'église Saint-Saturnin. Participation libre.



En janvier, le tri est simplifié

À partir de janvier 2023, les consignes de tri évoluent. Avec plus d'emballages à trier, elles seront plus simples à comprendre et permettront d'améliorer le recyclage en réduisant le contenu de la poubelle verte. Dans cette démarche, la Communauté de communes des Hauts Tolosans, en charge de la collecte des déchets, vous accompagne.

Tous les emballages et les papiers se recyclent !

Vous pourrez désormais déposer dans les bacs ou bornes jaunes :

- Tous les emballages en plastique : pots, barquettes, sachets, films, bouteilles et flacons ;
- Tous les emballages en métal, en carton et les briques alimentaires ;
- Tous les papiers.

Le guide bientôt dans votre boîte à lettres

Pour vous aider, chaque foyer va recevoir par courrier le nouveau guide des déchets et un mémo tri, avec toutes les consignes pour bien trier ! Surveillez votre boîte aux lettres.



De nouveaux services à venir

La Communauté de communes a engagé une harmonisation de la collecte des déchets ménagers à l'échelle des 29 communes de son territoire. Ainsi, les services, tels que la location de bennes à déchets verts, à encombrants ou à gravats, le service de propreté des points de collecte ou bien la collecte en porte à porte des gros encombrants seront développés sur l'ensemble des Hauts Tolosans.

La collecte des biodéchets expérimentée

Près d'un tiers de nos poubelles est constitué de biodéchets : épluchures, fleurs fanées, marc de café, reste de repas... Jetés dans le bac des ordures ménagères, ils sont incinérés ou enfouis, alors qu'ils pourraient être valorisés par du compostage ou de la méthanisation.

En plus de la vente de composteurs aux particuliers (*lire ci-dessous*), la Communauté de communes mettra en place une expérimentation de collecte des déchets alimentaires des habitants en 2023. Elle concernera le centre-bourg de Merville ainsi que la lotissement Jean Monet. Les foyers voulant participer à l'expérimentation seront dotés d'un bio-seau afin d'apporter leurs déchets alimentaires aux bornes de collecte situées près de chez eux.



© Les Alchimistes



La Communauté de communes des Hauts Tolosans propose un composteur de 300 L, vendu aux habitants du territoire au tarif préférentiel de 15€. Réservation sur www.hautstolosans.fr. Le retrait se fait le vendredi de 14h à 17h au centre technique de la Communauté de communes, route de Saint-Cézert à Grenade.



Se faciliter les démarches d'urbanisme

Un service pour conseiller les habitants

Le service urbanisme de la mairie renseigne et accompagne les particuliers et les professionnels qui souhaitent demander une autorisation d'occupation des sols. Cela concerne toutes les demandes de construction, d'agrandissement ou de démolition d'un bien, mais aussi la modification d'une façade ou la pose d'une clôture.

Ainsi, Ludovic Lagante, qui a intégré le service début novembre, et Éric Seguin reçoivent les usagers en mairie (de préférence sur rendez-vous) pour vérifier la conformité de leur projet au regard du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. En téléchargement sur le site web de la mairie, ce document régit l'ensemble des règles d'urbanisme : affectation des sols, aspects extérieurs, voies d'accès, espaces verts...

Le PLU est un document technique, parfois complexe à comprendre. Prendre contact avec le service urbanisme au début de son projet, c'est s'assurer de sa conformité avant de déposer sa demande et donc de gagner du temps.

Patricia OGRODNIK

1^{re} adjointe au Maire en charge de l'urbanisme

Les deux agents prennent également en compte les spécificités liées aux Bâtiments de France, dont l'avis est nécessaire sur deux grands secteurs de la commune du fait de monuments classés à Merville.

En fonction des projets, les deux agents proposent des orientations ou des ajustements avant que le dossier de demande d'urbanisme ne soit déposé.

Démarches en ligne

Permis de construire, de démolir, certificat d'urbanisme, déclaration préalable... Toutes ces démarches peuvent désormais être réalisées en ligne. Pour ce faire, rendez-vous sur le site <https://sve.sirap.fr>

Les demandes d'urbanisme peuvent toujours être déposées en version papier à l'accueil de la mairie.

DÉJECTIONS CANINES



En balade, on part équipé !

De nombreux chemins, passages piétonniers, parcs et espaces verts, permettent aux propriétaires de chiens de les balader dans Merville. Ces lieux étant fréquentés par d'autres habitants, il est impératif de ne rien laisser traîner derrière soi... et donc de penser à s'équiper de sacs pour ramasser les déjections de son animal avant de sortir !

Pour rappel, un arrêté municipal est en vigueur concernant les déjections canines et le non-respect de ce dernier est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.





Bienvenue aux Tournesols !

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau groupe scolaire Les Tournesols a ouvert ses portes le 7 novembre dernier. D'une superficie de 2 200 m², cette école accueille 4 classes de maternelles et 6 classes d'élémentaires, soit plus de 260 enfants.

Le bâtiment comprend également un réfectoire où 230 repas sont servis quotidiennement, une salle informatique équipée d'une quinzaine d'ordinateurs, un grand espace bibliothèque centre de documentation (BCD) ou encore une salle d'évolution EPS pour le sport. En extérieur, les préaux et les cours équipées de jeux permettent aux enfants de se divertir pendant les récréations.

Comme à l'école G. Brassens, l'accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) y est ouvert de 7h à 18h30 sur les temps périscolaires et extrascolaires. Il bénéficie d'un grand espace dédié où les enfants peuvent pratiquer les nombreuses activités concoctées par les 14 animateurs.



Avec le temps, le groupe scolaire Georges Brassens est devenu trop exigü. Il était donc nécessaire d'investir dans cette nouvelle école. Plus moderne et pensée pour permettre des évolutions dans le futur, elle permettra aux écoliers d'apprendre dans des conditions optimales.

Alexandrine MOUCHET

Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires

1 Située au 33 allée du Puits, l'école dispose d'un parking de 80 places, dont plusieurs sont réservées au "dépôt express" des enfants le matin. 2 Chaque classe de cours fait 60m² et est équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur. 3 Côté maternelle, le dortoir accueille 40 lits pour la sieste. 4 Au réfectoire, les maternelles sont servies à table, alors que les élémentaires utilisent un self.





L'esprit solidaire chez les enfants

Au quotidien, les animateurs des accueils de loisirs s'attachent à inculquer aux enfants des valeurs de partage lors de leurs activités. Une semaine spéciale "solidarité" est d'ailleurs organisée depuis quelques années avant les vacances de Noël, pour sensibiliser les écoliers du CP au CM2.

Se mobiliser autour de causes variées

Lors des précédentes éditions, plusieurs thématiques ont été abordées : l'isolement, avec la réalisation de boîtes à chaussures remplies de petites attentions à destination de personnes âgées pendant les périodes de confinement, les maladies et le handicap avec des collectes solidaires de stylos et de bouchons pour des associations, ou encore le partage grâce à une correspondance avec des enfants du Burkina Faso en lien avec l'association L'Autan et l'Harmattan. Du 12 au 16 décembre 2022, les enfants seront amenés à être solidaires en développant des actions citoyennes et environnementales de manière ludique.

Les bancs des copains d'abord

Si elles sont lancées pendant la semaine spéciale, ces actions ont bien vocation à durer toute l'année. D'autres naissent en parallèle, comme les bancs des "copains d'abord" qui ont fait leur apparition dans la cour de l'école Georges Brassens en novembre. Le bleu est celui de la tolérance : quand un enfant est triste, il peut s'y asseoir afin que d'autres enfants ou animateurs viennent l'écouter et le rassurer. Le banc vert est celui de la solidarité : si un enfant y est assis seul, d'autres copains viennent pour l'inviter à jouer !



La féerie pour les plus petits

Réinstaurée il y a 3 ans pour faire oublier les masques de la COVID-19, la semaine de la féerie sera de retour lors de la dernière semaine d'école de 2022 ! Du matin au soir, les animateurs de l'accueil de loisirs, mais aussi les ATSEM et l'équipe cantine, feront voyager les maternelles dans l'univers des contes et des histoires féeriques.

Conçue pour développer l'imaginaire des enfants, cette semaine les transportera chaque jour dans un univers différent. Décors, costumes, musiques... Tout sera fait pour les sortir de leur quotidien, avec en point d'orgue le spectacle de danse des animateurs le vendredi midi !



Bientôt les élections !

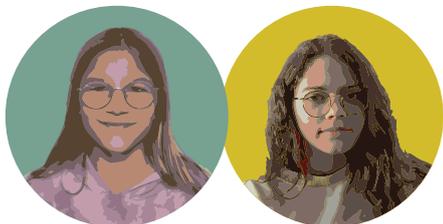
Freiné depuis 2020 à cause des restrictions sanitaires, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) va reprendre du service. Des élections auront lieu en janvier dans les classes de CM1 et CM2 des écoles municipales et dans les classes des collèges d'Aussonne et de Grenade.

Élus pour un mandat de 3 ans, ces jeunes âgés de 10 et 17 ans échangent entre eux lors de conseils municipaux des jeunes et réalisent des propositions pour améliorer le quotidien des Mervillois. Une véritable expérience de la citoyenneté et de la démocratie.





La MDJ, qu'est-ce que c'est ?



Iris et Eve fréquentent la Maison des Jeunes depuis quelques années. Pour nous présenter cette structure, elles ont joué aux journalistes en herbe lors d'un projet de rédaction pour ce bulletin municipal avec leur animateur Philippe. Interview croisée de Ludivine et Wladys, faisant partie du noyau dur de la MDJ, complétée par Mehdi, directeur adjoint.

Que veut dire MDJ et qu'est-ce que c'est ?

Ludivine : Ce sont les initiales de la "Maison des Jeunes".

Wladys : C'est un lieu où des jeunes se retrouvent pour partager du temps autour d'activités ludiques sur place. Il y a aussi des sorties, des rencontres avec des partenaires, etc.

Est-elle accessible à tous les Mervillois ?

Ludivine : C'est accessible aux jeunes, à partir de 11 ans ou à l'arrivée en 6^e jusqu'à 17 ans. Cependant, pour des événements exceptionnels, il peut y avoir des rencontres avec les parents.

Où se situe la MDJ et quand peut-on venir ?

Wladys : Elle se trouve dans l'impasse G. Brassens, derrière les services techniques.

Ludivine : Nous sommes ouverts le mardi, jeudi et vendredi en fin de journée. Ensuite, il y a le mercredi après-midi ou encore les samedis. Les horaires sont précisés dans le flyer de la MDJ.

Wladys : Pendant les vacances, on organise des activités, des chantiers, *etc.* Nous avons aussi des soirées en semaine et certains week-ends.

Comment s'inscrire ?

Ludivine : Il faut remplir un dossier d'inscription. Puis, il faut payer 10 € pour toute l'année. Les inscriptions ne sont pas limitées en nombre.

Est-ce qu'il a un nombre limité pour les activités ?

Wladys : Il faut s'inscrire à chacune des activités et sorties. Parfois, c'est limité à un certain nombre, en général 12 pour les sorties.

Dans quel but la MDJ a été créée ?

Mehdi : La Maison des Jeunes permet une continuité éducative après le centre de loisirs. C'est un lieu neutre d'accueil et d'échanges à la disposition des jeunes qui le souhaitent. La MDJ permet aussi à tous d'accéder à la culture et aux loisirs, *etc.*



Ludivine, Wladys et Mehdi dans les locaux de la MDJ.



Un projet pour développer le lien social

S'engager dans une démarche collective

Soucieux de faire perdurer l'esprit de convivialité et de solidarité qui règne traditionnellement à Merville, le CCAS et les élus municipaux se sont engagés dans l'élaboration d'un projet social de territoire (PST). Cette démarche, menée sur le long terme, vise à réunir tous les acteurs du territoire (élus, habitants, associations, partenaires...) afin de développer le bien-vivre ensemble sur la commune de manière cohérente et efficace.

Des enjeux multiples

Ce projet doit servir à mieux détecter les personnes fragiles (économiquement, socialement...) afin

de les orienter vers les bons interlocuteurs et les accompagner. Il doit permettre également de s'assurer de la cohésion sociale en faisant en sorte que chaque habitant, quelque soit son âge ou ses origines, soit intégré dans la commune. Enfin, il doit contribuer à développer le lien social en impliquant chaque Mervillois dans la vie locale, et faire de Merville, une commune où il fait bon vivre et s'investir aux portes de Toulouse.

Un projet à partager

Aux prémices, ce projet sera présenté et partagé avec les acteurs du territoire et les habitants courant 2023, afin de valider les axes stratégiques et imaginer dans le détail les actions à mener.



En savoir plus sur le chèque énergie

Le 8 novembre dernier, le CCAS de Merville a organisé une réunion publique sur le chèque énergie : comment le demander, chez quel fournisseur, comment l'utiliser ? En plus des réponses apportées par des professionnels, les participants ont pu bénéficier d'une aide aux démarches en ligne afin de les réaliser sur place.

Voici ce qu'il faut retenir

Le chèque énergie est un titre de paiement qui permet de payer ses factures d'électricité, de gaz, de fioul... Il est attribué et envoyé par l'État selon le revenu fiscal et la composition du foyer. Son montant varie entre 48 et 277€.

Une fois reçu, le chèque énergie peut être utilisé chez n'importe quel fournisseur d'énergie, soit via internet (à l'aide d'une adresse mail, du numéro du chèque et du code secret à gratter), soit par courrier en leur retournant le chèque avec la photocopie de la facture.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rendez-vous sur le site web chequeenergie.gouv.fr ou appelez le 0 805 204 805 (appel gratuit).





Un nouvel écrin pour lire et découvrir

Depuis le 7 novembre, fidèles lecteurs ou simples curieux peuvent pousser la porte de la toute nouvelle médiathèque "Au fil des mots", située place du 11 novembre 1918, à côté de la Mairie. Plus grande et plus lumineuse, elle est équipée d'un nouveau mobilier confortable et coloré qui vient matérialiser les espaces pour les tout-petits, les ados et les adultes.

Des livres et bien d'autres choses

Le fonds documentaire est plus conséquent mais aussi plus diversifié. Ainsi, aux côtés des livres, on trouve désormais des CD et des DVD. Moyennant une cotisation de 5€ par an (gratuit pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans), chaque adhérent peut emprunter 3 livres, 1 DVD et 1 CD pour une durée de 4 semaines. Un poste informatique est également à disposition du public pour effectuer des recherches sur internet. Son utilisation est autorisée pour les adhérents par tranche d'une heure sur réservation auprès des médiathécaires.

Nouveaux horaires

Pour assurer l'accueil des usagers sur une plage horaire plus étendue, de nouveaux agents viennent d'intégrer l'équipe. Ainsi, Marie-Pierre, Florence et Virginie vous accueilleront à la médiathèque du lundi au samedi. Elles présenteront leur coups de cœur, les nouveautés et l'agenda du mois dans "La Gazette", un petit livret dorénavant disponible à l'accueil de la médiathèque.

Animations dès le mois de décembre

Un temps interrompues par les mesures anti-COVID, les animations vont également reprendre. Elles viendront animer les journées de la médiathèque. Cela commencera dès le mois de décembre, qui sera rythmé par des **contes de Noël** et des **ateliers créatifs** (voir page 8). Le **Père-Noël rendra visite aux enfants** le 21 décembre à 10h30, et chacun d'entre-eux pourra ensuite recevoir sa petite photo numérique de Noël. Enfin, un **arbre à souhaits** sera installé, pour que petits et grands puissent y déposer leurs vœux pour ces fêtes de fin d'année.

Au fil des mots

Médiathèque de Merville

Trop petite, la bibliothèque ne répondait plus vraiment ni aux usages, ni au nombre d'habitants de la commune. Ce nouveau bâtiment offrira un outil plus adapté à tous les amoureux de la lecture et de la culture en général.

Nelly AUGUSTE

Adjointe au Maire en charge de la culture

L'AUTAN ET L'HARMATTAN



Partager ses livres et ses expériences

Chaque mois, l'association organise un "apéro-culturel". Pendant ce moment convivial, des intervenants passionnés livrent leurs témoignages ou racontent leurs voyages. Le prochain rendez-vous, « Madagascar, l'île aux parfums », aura lieu le 6 décembre à 20h30, salle J. Bon.

Si vous aussi, vous souhaitez partager vos expériences, présenter un pays ou une culture que vous connaissez, n'hésitez pas à contacter l'association !

✉ autanh@gmail.com ☎ 06 88 39 07 70

« Foire aux Livres de la Chandeleur »

Les 28 et 29 janvier, l'association propose une vente de livres d'occasion salle Joseph Bon.

À cette occasion, vous pourrez aussi faire des dons de livres qui pourront alimenter les bibliothèques du Burkina Faso ou la prochaine foire.

Restauration sur place : boissons, crêpes sucrées et salées vous attendent !



LA BANDA TAPAS CYMBALES



Et si vous rejoigniez la banda ?



Toujours présente lors des grands rendez-vous de la vie mervilloise, la banda Tapas Cymbales anime et égaie également de nombreux temps forts des villes alentours.

Vous savez jouer de la trompette, de la flûte, de la clarinette, du saxophone, du trombone ou du

tuba ? Peu importe votre niveau, vous pouvez rejoindre la banda et intégrer cette troupe festive et dynamique.

L'adhésion est de 1€ seulement pour l'année. Les répétitions ont lieu tous les vendredis à 21h, salle Joseph Bon.

☎ 07 49 43 34 02 ✉ bandatapascymbales@gmail.com

FOYER RURAL DE MERVILLE



Stages de poterie pour enfants

Pendant les vacances de Noël et de février, deux stages de poterie sont proposés aux enfants à partir de 7 ans.

Le mercredi 21 décembre, ils feront des créations sur le thème « C'est chouette », puis sur celui de « boule de chat » le mercredi 22 février.

Les ateliers ont lieu de 14h30 à 17h30 au premier étage de la salle polyvalente, au prix de 15 € pour les adhérents au Foyer Rural et de 20 € pour les non adhérents.

Le nombre de place est limité et l'inscription est obligatoire auprès de Cathy au 06 03 45 15 92.

🖱 www.foyruralmerville31.fr ✉ foyruralmerville@gmail.com



ÉCOLE DE MUSIQUE



Du nouveau à l'école de musique

Depuis la rentrée, un vent de nouveauté a soufflé sur l'école de Musique. De nouveaux canaux de communication ont été mis en place pour faciliter le partage des informations avec les adhérents.

Du côté des professeurs, Niels (guitare) et Sébastien (trompette et trombone) ont rejoint l'équipe pédagogique. Le bureau s'est également enrichi de nouveaux éléments, et ce malgré le départ de personnes

référentes, dont le dynamisme, la fiabilité et l'implication ont été remarquables pendant plusieurs années.

Enfin, l'orchestre porte désormais un nouveau nom : l'EDMOrchestra !

Pour rappel, il est ouvert à tout musicien ayant la maîtrise de son instrument, sans qu'il ne soit obligé de s'inscrire aux cours.



www.ecole-musique-merville31.fr



Lire aussi pour Noël (p.9)
Le concert du nouvel an
Le 15 janvier à 15h30

BVAM31



Réparer plutôt que jeter

Le dimanche 12 février, de 10h à 13h, l'association Bien Vivre à Merville 31 organise son **2e Café Bricol'** dans le préfabriqué rue des Alouettes (parking de la bibliothèque). L'objectif : réparer soi-même un appareil ménager qui tourne mal pour éviter qu'il termine à la déchetterie. Dans la bonne humeur, des bricoleurs confirmés seront présents toute la matinée pour vous conseiller. Pensez à apporter vos outils. Les objets non réparés repartent avec leur propriétaire.



N. MASO : 06 40 44 09 58 / S. TORRE : 06 79 01 31 69



bvam31@gmail.com



FNACA



Transmission de mémoire et voyages

Depuis 1998, le Comité FNACA de Merville est présent et actif lors de toutes les cérémonies d'hommage aux anciens combattants, comme celle du 11 novembre dernier (*photo*). Fidèle à ses valeurs de transmission et de partage, le comité organise également des voyages ouverts à tous. En France ou à l'étranger, ils permettent aux adhérents et non-adhérents de se rencontrer et d'échanger tout en découvrant d'autres lieux, qu'ils soient de mémoire ou touristiques.

C'est ainsi qu'au mois de septembre, les voyageurs ont réalisé un tour de la Bretagne, une région qu'ils ont particulièrement appréciée. Pour juin, une croisière sur le Danube complétée de deux jours à Vienne est en préparation... Si vous êtes intéressé, contactez le comité FNACA.



05 61 85 00 78



fnaca.merville@gmail.com





2^e édition du loto des écoles en février

Après le succès de la première édition, le loto des Écoles sera de retour le dimanche 5 février 2023 à la salle polyvalente.

Dans un esprit familial et convivial, de nombreux lots seront à gagner : Baby foot, bons d'achats, baptême en

hélicoptère et pleins d'autres surprises. Sur place, une buvette proposera boissons et gourmandises !

L'ensemble des bénéfices sont reversés aux écoles pour participer aux différents projets scolaires.

 apemerville31@gmail.com

Lire aussi à l'agenda (p.3)

Noël dans les écoles
Le 15 décembre



Le retour de la choucroute

Randonnées, balades, visites, journées culturelles dans des villages classés... le programme de l'association ARCLM est toujours riche et varié ! Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, une date manquait depuis 2 ans : celle de la traditionnelle choucroute des randonneurs, qui fera son retour le dimanche 26 février ! Ouvert à tous les amateurs et fins gourmets, ce repas aura lieu à la salle polyvalente. Plus d'informations sur les conditions d'inscription à venir prochainement.

 arclm.fr

Lire aussi pour Noël (p.9)

Vin chaud au marché de plein vent
Le 21 décembre



Santons et poupées à découvrir

Depuis de nombreuses années, Jacques et Juliette Sans collectionnent santons et poupées. Ces deux Mervillois partagent volontiers leur passion et ouvrent gratuitement les portes de leur maison où sont exposées leurs collections.

À l'intérieur, plus de 400 poupées et poupons côtoient un village de santons, avec son marché, sa campagne et sa crèche. Visite sur rendez-vous uniquement.

 www.merville-passions.fr

ÉTAT CIVIL



Naissances

Tiago CHASSOT, né le 26 février 2022

Liam PINEDE, né le 6 juin 2022



Mariages

Alexandra MAISONNETTE & Nicolas SINTES, le 8 octobre 2022

Julie RUIZ & Naïm GHLOUCI, le 10 septembre 2022

NUMÉROS UTILES

URGENCES

- SAMU et centre antipoisons : 15
- Pompiers : 18
- Police : 17
- Vétérinaire de garde : 05 32 09 39 90

MAIRIE DE MERVILLE

- Accueil : 05 62 13 41 00
contact@merville31.fr
- Police municipale : 05 62 13 41 02
police.municipale@merville31.fr

ADJOINT DE PERMANENCE
06 85 55 66 22

PHARMACIES DE GARDE

+ Décembre 2022

Dim 4 Pharmacie du Moulin à Vent
déc. Ctre Cial Rte Toulouse / MONDONVILLE
05 61 85 31 80

Dim 11 Pharmacie de la Bastide
déc. 3 rue de la Bastide / LÉGUEVIN
05 61 07 53 07

Dim 18 Pharmacie Coeur d'Aussonne
déc. 306 Avenue de la République / AUSSONNE
05 61 85 00 12

Dim 25 Pharmacie de Merville
déc. 15 av du 8 mai 1945 / MERVILLE
05 61 85 00 52

Dim 1^{er} Pharmacie Grand Selve
janv. 52 rue de la République / GRENADE
05 61 82 61 24



Pour connaître
la pharmacie de garde,
appelez

RésoGardes
3237

Information actualisée des pharmacies
de garde les plus proches

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn
ACCESSIBLE 24 H/24 H

Dentiste de garde le dimanche :

05 61 54 80 80



2023

Voeux

du Maire, du
Conseil Municipal
et des Associations

DIMANCHE 22 JANVIER
10H30, SALLE POLYVALENTE

**Cérémonie clôturée par
un apéritif déjeunatoire**